

Énoncé

Production graphique : à partir du texte, vous complétez le fond de carte sur « Les territoires de l'Union européenne dans la mondialisation » et vous l'accompagnez d'une légende organisée.

Les territoires de l'Union européenne dans la mondialisation

L'Union européenne est la deuxième puissance économique derrière les États-Unis. Cependant, les territoires qui la composent sont inégalement intégrés dans la mondialisation. En effet, les disparités sont fortes entre les États membres : les États du Nord et de l'Ouest disposent d'un niveau de développement économique et social nettement supérieur à la moyenne européenne. Par exemple, l'Allemagne, la France et l'Italie font partie des dix premières puissances économiques mondiales. À plus grande échelle, l'espace moteur dans la mondialisation est la mégalopole européenne. Les périphéries proches de cet espace (Irlande, nord de l'Espagne, ouest de la France, Slovaquie, Autriche, Allemagne, Danemark, Suède, Finlande) bénéficient de son dynamisme économique et sont bien intégrées dans la mondialisation. Elles ont un PIB qui se situe dans la moyenne de l'UE. En revanche, les périphéries éloignées sont en marge de ce dynamisme et ont un PIB bien inférieur à la moyenne européenne : c'est notamment le cas des régions ultrapériphériques (RUP) mais aussi des franges sud de l'Europe ainsi que des pays d'Europe centrale et orientale (PECO).

Malgré ces disparités, l'Union européenne dispose de nombreux atouts pour s'inscrire pleinement dans la concurrence internationale : d'abord, la mégalopole européenne est un espace urbain très dense qui se déploie de Londres à Milan en passant par la vallée du Rhin. Cet espace constitue le cœur de l'Europe et concentre les activités et fonctions de commandement. En outre, au centre d'impulsion majeur qu'est Paris, seule « ville mondiale » de l'UE depuis le *Brexit*, s'ajoute une façade maritime dynamique, la Northern Range, formée de nombreuses zones industrielo-portuaires dont le 11^e port mondial, Rotterdam. Dans un contexte de maritimisation de l'économie, les flux majeurs de la mondialisation atteignent l'Union européenne notamment par l'interface maritime atlantique. Ces atouts ne doivent pas masquer les limites de l'Union européenne dans la mondialisation. D'abord, l'Union européenne est de plus en plus exposée à des contestations, visibles à travers la montée en puissance des partis eurosceptiques. Le départ du Royaume-Uni le 31 janvier 2020 (*Brexit*) constitue le premier retrait d'un État membre et traduit les fragilités internes de l'UE. Cette entité politique est confrontée à de nombreux défis, notamment à la question de l'accueil des migrants depuis les années 2010. Les tentatives d'immigration clandestine ont augmenté du fait des conflits dans les États qui bordent la Méditerranée (Syrie, Libye, Turquie). Les principales routes migratoires sont la route de l'Ouest méditerranéen (point d'entrée en Espagne), de l'Est méditerranéen (point d'entrée en Grèce), la route centrale (point d'entrée en Italie) et la route des Balkans (point d'entrée en Hongrie ou en Pologne). La zone Schengen – espace de libre circulation des citoyens des pays signataires de la convention Schengen, politique coordonnée des visas et des frontières – comprend 22 États membres de l'UE (l'Irlande, la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et Chypre ne sont pas signataires) et quatre États associés (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse). Avec la crise migratoire, le contrôle est renforcé sur certaines frontières extérieures de l'UE (agence Frontex), avec parfois la mise en place de dispositifs antimigrants comme la construction de murs et clôtures sur certains points de franchissement. C'est notamment le cas à Ceuta et Melilla (enclaves espagnoles au Maroc), le long de la frontière sud de la Hongrie, de la frontière nord de la Grèce ou à Calais, en France.

La bonne méthode

- Pour mener à bien cet exercice, il ne suffit pas de lire le texte et d'y prélever des informations : vous devez aussi avoir de solides acquis géographiques. Ici, par exemple, vous ne pourrez pas réaliser correctement l'exercice si vous n'avez pas en tête le nom et la localisation des 27 pays membres de l'Union européenne.
- Classer les informations prélevées dans le texte à l'intérieur d'une légende organisée en deux ou trois parties.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Faire la légende au verso du fond de carte : elle doit au contraire pouvoir être lue en même temps que le croquis : écrire par exemple uniquement « Rotterdam » : il faut préciser les caractéristiques de ce port qui appuient l'idée que l'Union européenne est un espace ouvert sur le monde (« 1^{er} port européen et 11^e port mondial »).